



République Française
Département
Haute-Garonne

Envoyé en préfecture le 17/06/2024

Reçu en préfecture le 17/06/2024

Publié le

ID : 031-213103740-20240610-D202417-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Montesquieu-Lauragais**

N°2024-17

Date de convocation :
30/05/2024
Date d'affichage :
30/05/2024

Nombre de membres
Afférent au Conseil 15
En exercice 15
Présents 09
Qui ont pris part à la délibération 12

Séance du 10 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre
et le dix juin
à 19 heures 30, le Conseil Municipal de
cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la
loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Abdelrani MAHCER,
Maire.

Membres Présents :

M. Andouard, M. Carrière, M. Crouzil, M. Gasc, Mme Lacheroy, M. Mariojous-Donnadieu, Mme Pouzac, M. Pradel

Membres excusés et représentés pour pouvoir :

M. Bandiera a donné pouvoir à M. Andouard
Mme Fauré a donné pouvoir à Mme Pouzac
Mme Fuser a donné pouvoir à M. Mahcer

Membres absents : Mme Criado, M Larroche, Tsougas
Mme Nathalie FAURÉ a été nommée secrétaire.

Objet : tarif public cantine scolaire 2024-2025

M. le Maire informe l'assemblée qu'il convient, pour l'année scolaire 2024-2025, d'augmenter les tarifs de la cantine scolaire et d'appliquer une augmentation du prix selon le taux d'inflation en 2024 aux 10 tranches, sauf pour le repas extérieur. Les coûts de revient du repas ont été calculé en incluant les fournitures et le coût du personnel. Le prix du repas revient donc à 4.50€. Il convient donc d'appliquer le taux d'inflation de 2% aux prix actuels des différentes tranches pour les résidents.

QUOTIENT FAMILIAL	Résidents à Montesquieu	Non-résidents à Montesquieu
Jusqu'à 500€	1.64	4.59
De 501€ à 599€	1.92	4.59
De 600€ à 799€	2.20	4.59
De 800€ à 1099€	2.49	4.59
De 1100€ à 1299€	2.77	4.59
De 1300€ à 1399€	3.05	4.59
De 1400€ à 1599€	3.33	4.59
De 1600€ à 1799€	3.62	4.59
De 1800€ à 1999€	3.90	4.59
De 2000€ et plus	4.18	4.59

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité les tarifs publics cantine scolaire pour l'année 2024-2025.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Le Maire,
Abdelrani MAHCER

